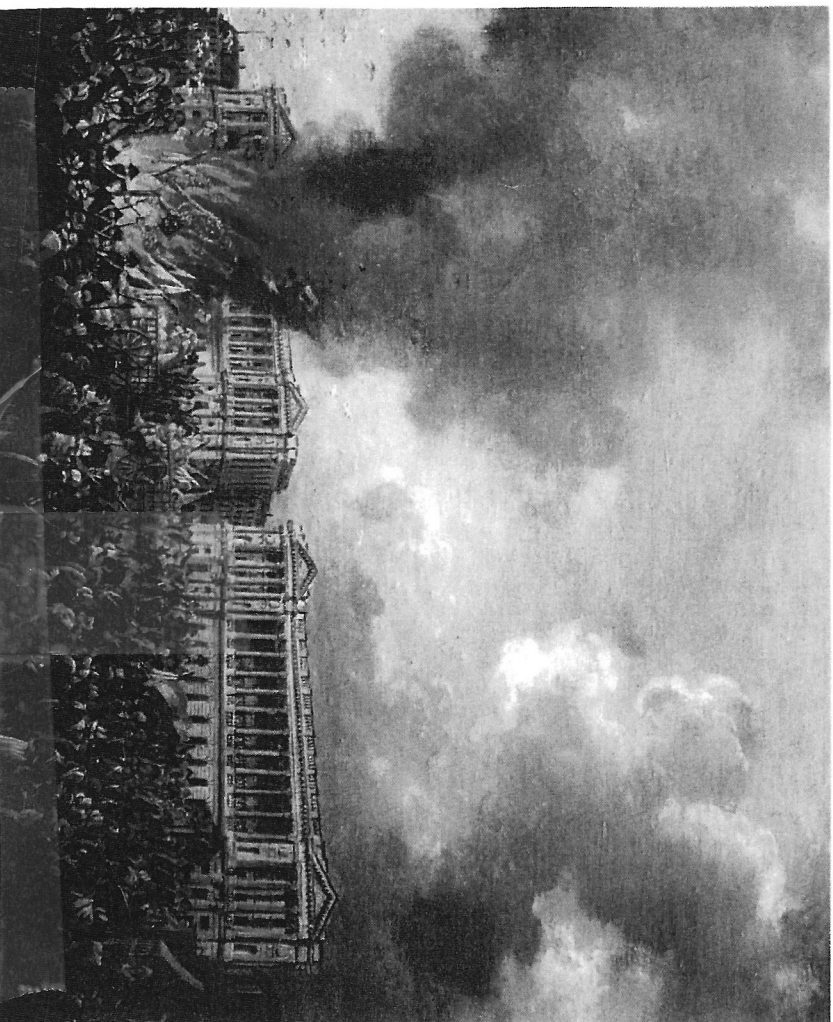


Sous la direction de
Aude Déruelle et Jean-Marie Roulin

LES ROMANS DE LA RÉVOLUTION

1790 - 1912



Révolutions du langage

Corinne Saminadayer-Perrin

La Révolution française s'impose au XIX^e siècle comme un événement essentiellement oratoire¹. 1789 marque la glorieuse réception de la rhétorique délibérative² ; la parole publique retrouve son pouvoir de changer le monde : l'éloquence révolutionnaire incarne l'idéal d'un discours immédiatement performatif par rapport auquel la littérature est sommée de se situer. Inversement, le dévoilement que représenterait le discours terroriste exige une réaction salutaire. Germaine de Staël en esquisse les principes dans le chapitre de *De la littérature* (1800), intitulé « De l'éloquence », où elle regrette le tour pris par l'éloquence délibérative, qui, au lieu de séparer, se détériore depuis les commencements de la Révolution : « La parole conserve encore la puissance d'une arme meurtrière ; mais elle n'a plus de force intellectuelle³. »

Cette métamorphose du discours ne se limite nullement à la tribune : la Révolution française est inséparable d'une politique et d'une philosophie de la langue. La République « une et indivisible » suppose de fonder la cohésion nationale sur un ensemble partagé de valeurs et de représentations ; la diffusion volontariste et

1. P. Brasart, *Paroles de la Révolution. Les Assemblées parlementaires 1789-1794*, Paris, Minerve, 1988 ; É. Nègre et J.-P. Germain (dir.), *Une expérience rhétorique. L'éloquence de la Révolution*, Oxford, Voltaire Foundation (« Studies on Voltaire and the Eighteenth Century »), 2002.

2. J.-Cl. Bonnet (dir.), *La Carragnole des muses*, op. cit.

3. G. de Staël, *Œuvres complètes*, Paris, Champion, 2013, I, II, p. 356.

méthodique de la langue française dans toutes les provinces répond à cette exigence identitaire: il s'agit de faire reculer les patois locaux, suspects de véhiculer les particularismes, l'obscurantisme et le fanatisme, pour permettre à la langue de la raison et de la civilisation de pénétrer jusqu'aux campagnes les plus reculées. Ambitieux programme que résume le slogan de l'abbé Grégoire: « Que dès ce moment l'idiome de la liberté soit à l'ordre du jour!¹ » Il faut changer la langue pour changer le monde: l'homme nouveau ne peut ni penser ni s'exprimer dans les idiomes de la tyrannie. La Révolution provoque un réaménagement linguistique global qui touche à la fois au lexique, à la syntaxe, à la forme même de l'énonciation et aux modalités de la représentation – le roman répercute et met en perspective cette « novlangue » à forte charge sociologique et idéologique.

Une révolution du discours

Immortalisées en mythes oratoires, les grandes voix de la Révolution n'appartiennent pas réellement au passé; elles résonnent toujours dans les mémoires des contemporains, portées par les légendes vivaces attachées aux grandes figures que revisite le sacre romantique de l'écrivain. Nodier place en appendice de son *Dernier Banquet des Girondins* ses *Recherches sur l'éloquence révolutionnaire*², dans lesquelles il oppose les talents oratoires de la Gironde (Vergniaud, Isnard) et de la Montagne (Danton, Robespierre). Le *Livre des orateurs* de Cormenin (1836) ouvre sa galerie de portraits par les héros de la tribune que furent Mirabeau et Danton. Ceux-ci continuent à inspirer la jeunesse républicaine de 1848: la fougue du grand tribun anime Matoussaint lorsqu'il bondit sur une chaise bancale pour haranguer le Comité des jeunes³; au Club de l'Intelligence, Sénécald adopte plutôt la raideur sèche de Blanqui, lui-même imitateur de Robespierre⁴. À la veille de la Deuxième République, l'*Histoire des Girondins* et les premiers livres de l'*Histoire de la Révolution*

de Michelet contribuent à fixer l'image glorieuse des grands orateurs qui ont fondé le monde nouveau.

Ces monstres sacrés, les lecteurs s'attendent à les voir ressuscités sur la scène romanesque. Le traitement que leur réserve l'écrivain constitue un marqueur idéologique particulièrement lisible: la fiction propose une analyse des pouvoirs de la parole qui relativise le rôle du grand homme ou magnifie l'inspiration de l'éloquence. La boîte à outils du romancier est bien équipée pour traiter ces questions: le chronotope de l'assemblée est un lieu commun d'époque, cependant que le récit démonte avec une lucidité mordante les usages sociaux de la parole. Dans le magasin d'accessoires du romancier de la Révolution, la tribune occupe une place de choix – en retrait, cependant, par rapport à la guillotine, star incontestée du genre.

Car la résurrection des performances oratoires pose de sérieuses difficultés narratologiques et esthétiques. Premier problème: il s'agit en majorité de discours prononcés devant des assemblées (la Constituante, la Législative, la Convention), autrement dit d'une forme de rhétorique dévaluée à la fois par la tradition et par les usages contemporains que tournent en dérision journalistes et caricaturistes. Autre obstacle: ces discours, souvent très longs, sont écrits dans une langue classique étonnamment désuète – un comble pour les inventeurs de l'avenir. Comment rendre crédible l'enthousiasme soulevé par cette tiède logorrhée? Enfin, structurellement parlant, c'est une opération complexe que de rendre aux masses leur authenticité dignité d'agents de l'histoire, sans renvoyer l'éloquence de la tribune au rôle de musique d'accompagnement.

Théramène à la Convention

Au romancier soucieux de célébrer la puissance de l'éloquence révolutionnaire s'impose d'emblée un paradoxe difficilement réductible: ces foudroyants orateurs parlaient une « phraséologie indécise », une « langue diffuse » transportant indûment la déclamation classique à la tribune des révolutions. « Le terrorisme était racinien. Des rétes qui allaient être coupées parlaient comme on parle à l'Académie. Couthon haranguait comme Théramène. C'était quelque chose comme la redondance noble des tragédies classiques, une emphase terne, la sauvagerie recourant à l'élégance, toujours l'action directe et jamais le mot propre, des périphrases à travers lesquelles

1. Abbé Grégoire, « Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française », 16 prairial an II.

2. Déjà publiées dans Ch. Nodier, *Souvenirs, épisodes et portraits pour servir à l'histoire de la Révolution et de l'Empire*, Paris, Levasseur, 1831.

3. J. Vallès, *Le Bachelier* (1879), *Œuvres*, éd. cit., t. II, p. 506.

4. G. Flaubert, *L'Éducation sentimentale* (1869), éd. S. Dord-Crouslé, Paris, Garnier-Flammarion, 2001, p. 408.

tomber le couteau de la guillotine¹. » Ce prurit déclamatoire risque de susciter moins l'admiration qu'un rire d'ailleurs inquiet. Dans *Les dieux ont soif*, Anatole France épingle la rhétorique ampoulée de l'accusateur public au Tribunal révolutionnaire, délayage de Rousseau revisité par Robespierre : « L'un des plus pernicieux auteurs de cette abominable conjuration est le nommé Brotteaux, ci-devant des Lettres, receveur des finances sous le tyran. Cet individu, qui se faisait remarquer, même au temps de la tyrannie, par sa conduite dissolue, est une preuve certaine que le libertinage et les mauvaises mœurs sont les plus grands ennemis de la liberté et du bonheur des peuples². » Les Girondins n'abandonnent pas plus l'élégance recherchée, jusque sous la hache : « On veut nous faire assassiner, cela se traduit, c'est Vergniaud qui parle, par : *On nous menace du glaive des assassins*³. »

Vergniaud justement : le grand orateur de la Gironde, à qui Michelet rend hommage après Lamartine, pose un insurmontable problème aux romanciers. L'obstacle tient à la spécificité même de son éloquence. Michelet caractérise en ces termes l'un de ses triomphes, le discours demandant la déchéance du roi (juin 1792) : « Son discours, d'une ampleur de style, d'un développement grandiose, avec beaucoup de redondances, étouffe à la lecture⁴. » L'historien choisit de ne citer que l'acmé du discours, après en avoir présenté une brève analyse rhétorique et politique. Dumas, lui, prend le risque de citer en entier la harangue, en insistant sur la valeur performative d'un discours que le lecteur est invité à apprécier en archéologue : « Comme le génie de Vergniaud est tout entier dans ce discours, nous le citerons tout entier ; nous croyons qu'on éprouvera, en le lisant, la même curiosité qu'on éprouverait, en visitant un arsenal, devant une de ces machines de guerre historiques qui auraient renversé les murailles de Sagonte, de Rome ou de Carthage⁵. » La prise de parole de l'orateur est en outre violemment dramatisée (« Vergniaud parlera » / « Vergniaud parle », proclament les titres des chapitres concernés) ; l'intervention voit son efficacité

1. V. Hugo, « Les tribunes publiques », « Reliquat » de *Quatrevingt-treize, Œuvres complètes*, Paris, Librairie Ollendorf, 1924, t. IX, p. 395.

2. A. France, *Les dieux ont soif*, op. cit., p. 597.

3. V. Hugo, « Reliquat » de *Quatrevingt-treize*, éd. cit., p. 396.

4. J. Michelet, *Histoire de la Révolution française*, op. cit., t. I, p. 934.

5. A. Dumas, *La Comtesse de Charny*, op. cit., p. 956.

très surestimée dans la logique romanesque : le projet « romain » du député Grangeneuve (se faire volontairement assassiner pour appeler une réaction du peuple et la déchéance du roi) est présenté comme l'*ultima ratio* qui décide Vergniaud à monter à la tribune, ce qui prète à son discours le même impact qu'un martyr républicain — rappelons que chez Michelet, qui sert de source à Dumas, l'idée de Grangeneuve est au contraire postérieure au discours de Vergniaud, et montre justement l'insuffisance des résultats obtenus par le grand orateur¹. Ce rôle décisif prêté à l'éloquence délibérative manifeste, chez Dumas, une confiance invétérée dans les pouvoirs du discours. Même Barnave peut, malgré sa tendance au délayage interminable, déclencher une catastrophe : Dumas attribue le massacre du Champ-de-Mars, à ses yeux amplement prémédité, à une péroraison de l'avocat grenoblois².

Cette insertion *in extenso* d'un discours est rare. Les gros blocs de déclamation flamboyante s'assimilant malaisément à la dynamique romanesque, force est de trouver des solutions alternatives. La plus expéditive consiste à composer un arlequin de morceaux choisis, en privilégiant les maximes sublimes. Le romancier met ainsi en évidence le pouvoir qu'a l'orateur de génie de synthétiser d'un mot l'esprit d'une époque. Même emprêté dans le style affadi de ses contemporains, Robespierre sait en tirer d'énergiques effets : « Il émettait, avec un laconisme magistral, cette pensée d'où est sortie la Terreur : *Avoir des entrailles pour les oppresseurs, c'est n'en point avoir pour les opprimés*³. » Le montage de formules lapidaires présente l'avantage de résumer l'analyse des forces en présence et leurs choix idéologiques. Dumas synthétise en quelques lignes les diverses appréciations sur le futur procès du roi : « Un peuple a besoin qu'on le sauve ; mais il n'a pas besoin qu'on le venge⁴ » dit Danton aux Cordeliers. / « Certes, il faut juger le roi, dit Grégoire à la Convention, mais il a tant fait pour le mépris, qu'il n'y a plus de place pour la haine⁵ ! »

« Laconisme magistral », écrit à juste titre Hugo. Car les personnages rappellent, par leurs fières répliques, qu'ils réincarnent les héros de l'Antiquité dont ils firent leurs modèles. « Frappe, mais

1. J. Michelet, *Histoire de la Révolution française*, op. cit., t. I, p. 955.

2. *Ibid.*, p. 743.

3. V. Hugo, « Reliquat », *Quatrevingt-treize*, éd. cit., p. 443-444.

4. A. Dumas, *La Comtesse de Charny*, op. cit., p. 1184-1185.

écouter», disait Thémistocle à son bouillant contradicteur Eurypolade; Cimourdain, bassement insulté par ses adversaires, leur répond: « Insultez, mais écoutez¹. » En 1792, la levée en masse réincarne en chaque défenseur de la patrie un soldat de Léonidas (« Passant, va dire à Sparte... »):

Ils rencontrèrent sur la route un député patriote qui retournait dans le pays.

Que dirai-je de votre part à vos familles? demanda le député.

Que nous sommes morts! répondit une voix.

Nul Spartiate marchant aux Thermopyles ne fit une plus sublime réponse².

Cette âpreté hautaine n'exclut nullement la pratique des « bons mots » dont les historiens de l'Antiquité, comme Plutarque, ont transmis le florilège. Échanges spirituels non dépourvus, à l'occasion, des résonances funèbres qui en font de sinistres prophéties, mots tranchants dans tous les sens du terme:

« Saint-Just, lui disait un jour Camille Desmoulins, sais-tu ce que dit de toi Danton? [...] Il dit que tu portes ta tête comme un saint-sacrement [...]. »

— Et moi, je lui ferai porter la sienne comme un saint Denis!³
Et il tint parole⁴.

Le privilège du romancier lui permet également d'ouvrir à son lecteur les coulisses de la grande histoire, en lui montrant la fabrication de ces traits d'éloquence qui signent l'événement: là où Michelet se contente de citer la célèbre formule du maire Bailly présentant à Louis XIV, le 17 juillet 1789, les clés de Paris, Dumas en démontre la fabrique oratoire⁴. Autopsie critique souvent fatale au mythe d'une parole révolutionnaire jaillie de l'événement même. À en croire le docteur Noir, Robespierre et son disciple Saint-Just affûtent stratégiquement l'*imperatoria brevitatis* destinée à médailliser pour l'éternité leur vertueuse inflexibilité. Le « grand inquisiteur de la Liberté » rassemble une anthologie *ante mortem* des mots sublimes qu'il légue à l'avenir: « *Les grands hommes ne meurent point dans leur lit*. Et: — *Les*

1. V. Hugo, *Quatrevingt-treize*, op. cit., p. 348

2. A. Dumas, *La Comtesse de Charny*, op. cit., p. 1143.

3. *Ibid.*, p. 1187.

4. A. Dumas, *Ange Pitou*, op. cit., p. 962.

circstances ne sont difficiles que pour ceux qui reculent devant le ton-beau. Et: — *Je méprise la poussière qui me compose, et qui vous parle*. — Et: — *La société n'est pas l'ouvrage de l'homme*. — Et: — *Le bien même est souvent un moyen d'intrigue; soyons ingrats si nous voulons sauver la patrie*¹. »

Les procédés de réécriture par lesquels Dumas s'approprie les séquences sources de Michelet, voire de Lamartine, montrent la fonction que l'écrivain confère à ces épisodes dans l'économie romanesque globale. Le romancier a soin de dramatiser les épisodes oratoires: ceux-ci se transforment en duels où les adversaires s'affrontent avec autant d'ardeur et de panache que les mousquetaires face aux hommes du cardinal. La rhétorique délibérative s'apparente à une joute où le romancier explique le déroulement du combat. Tout juste nommé ministre de la Guerre malgré la méfiance du ministère girondin, Dumouriez joue aux Jacobins une grande scène d'enthousiasme patriotique, en bondissant à la tribune coiffé du bonnet rouge; Robespierre manifestant quelque réserve, il n'hésite pas à se jeter traîtreusement dans ses bras, sous les acclamations du public mystifié: « Vertueux Robespierre, s'écria-t-il, incorruptible citoyen, permets que je t'embrasse²! » Voilà le traître adoubi par celui-là même qui vient de parler contre lui! De même, lorsque La Fayette se présente devant la Législative pour protester contre « les violences du 20 juin », le rapport de forces lui est d'abord favorable; un long effet de suspense retarde la réplique des Girondins³. Deuxième acte: Guadet crible La Fayette, le général bat en retraite. Troisième étape, la mise à mort: « — Sachons s'il a quitté l'armée sans congé, et, s'il l'a quittée sans congé, [qu'on l'arrête et qu'on le juge comme déserteur.] / — C'était là le but de ma question, dit Guadet, et j'appuie la proposition de Vergniaud⁴. » L'ajout du passage entre crochets radicalise la conclusion de l'épisode, et la dernière réplique de Guadet a une évidente fonction pédagogique visant le lecteur.

Enfin, les romans de la Révolution déploient une scénographie des assemblées: ce qui compte n'est pas la restitution textuelle d'un

1. A. de Vigny, *Stello*, op. cit., p. 626.

2. A. Dumas, *La Comtesse de Charny*, op. cit., p. 893.

3. *Ibid.*, p. 947, 948.

4. *Ibid.*, p. 948.

discours, mais sa résurrection comme performance. D'où l'intérêt accordé aux lieux de réunion. Toute situation révolutionnaire impose une reconfiguration des cadres institutionnels. L'architecture des salles construites ou rénovées, le plus souvent à la hâte, pour accueillir les assemblées révolutionnaires traduit une projection spatiale des rapports de force et une conception politique de la structuration de l'espace public. Les royalistes constitutionnels de la Constituante marquent ainsi leur volonté de garder la mainmise sur les travaux de la jeune Législative, la « France en cheveux noirs » :

Le premier mouvement des députés, en entrant dans cette salle qui leur était complètement inconnue comme distribution, fut de regarder autour d'eux.

De chaque côté s'ouvrait une tribune réservée.

Pour qui ces deux tribunes ? demandèrent plusieurs voix.

Ce sont les tribunes des députés sortants, répondit l'architecte.

Oh ! oh ! murmura Vergniaud, qu'est-ce à dire ? Un comité censorial !¹

De même, l'ancienne église des Barnabites, reconverte en salle de réunion pour la section à laquelle appartient Évariste Gamelin, donne à lire le transfert de la foi religieuse au fanatisme révolutionnaire : « C'est dans cette nef que, deux fois la semaine, de cinq heures du soir à onze heures, se tenaient les assemblées publiques. La chaire, ornée du drapeau aux couleurs de la nation, servait de tribune aux harangues. Vis-à-vis, du côté de l'Épître, une estrade de charpentes grossières s'élevait, destinée à recevoir les femmes et les enfants². » Si bien que l'espace du discours, et au premier chef l'enceinte parlementaire, figure, en synchronie, l'histoire passée et à venir de la Révolution. La Convention hugolienne, « point culminant de l'histoire », fonde le droit dans (sinon par) la barbarie ; le 9 Thermidor (« Président d'assassins... ») comme les émeutes de prairial (Boissy d'Anglas saluant la tête du député Réraud) confèrent une aura menaçante aux objets les plus anodins : « Sur la table du président il y avait une grosse sonnette, presque une cloche. [...] Des têtes coupées, portées au bout d'une pique, se sont égouttées sur cette table³. » Le lieu même où la République place son berceau, l'ancien théâtre royal des Tuileries, résume avec une simplicité terrible la fracture révo-

lutionnaire : « C'était quelque chose comme Boucher guilloiné par David¹. »

Splendeurs et misères de l'éloquence révolutionnaire

Saisis par le roman en pleine action, les héros de la tribune caractérisent à la fois l'esprit d'un événement et le génie du parti qu'ils représentent. D'où la nécessité d'une caractérisation vigoureuse. Pour dramatiser leur galerie de portraits, les romanciers ont volontiers recourus aux portraits parallèles à la Plutarque — repris par les journalistes ! Ils accouplent les orateurs deux à deux pour en faire les génies rivaux d'une époque (Mirabeau et Barnave, Vergniaud et Isnard, Robespierre et Danton), ces systèmes binaires reprenant généralement des éléments communs (l'emportement contre la séduction, le feu contre la glace, l'académisme contre la passion). La violence d'Isnard tranche ainsi avec la rotondité cicéronienne de ses collègues girondins. Michelet, rapportant l'exorde *ex abrupto* de son premier discours devant la Législative, mentionne la stupeur que suscite cette éloquence sauvage : « Vergniaud lui-même, qui présidait, fut si surpris de cette forme impétieuse et violente, qu'il arrêta l'orateur et lui fit observer qu'il ne pouvait procéder ainsi par interrogation². » Dumas reprend l'épisode, sans aucun commentaire métadiscursif mais en accentuant l'emportement d'Isnard : il ne cite que l'exorde et la violente pétoration³.

Si les monstres sacrés de la mémoire républicaine témoignent de la toute-puissance de la parole dans une cité libre, comment comprendre l'ascendant d'un Robespierre, dont les triomphes de tribune restent très en retrait par rapport à ceux de ses adversaires qu'il a pourtant terrassés ? Fascinante énigme posée par Nodier dans ses *Recherches sur l'éloquence révolutionnaire*, mais rarement abordée de front par les romanciers, qui préférèrent saisir Robespierre dans les coulisses du pouvoir. Dénarquant de près Michelet, Dumas s'y essaye pourrant dans *La Comtesse de Charny*, mais dans un esprit de dénigrement systématique : après Varennes, le discours de Robespierre

1. A. Dumas, *La Comtesse de Charny*, op. cit., p. 847. L'épisode est repris de Michelet.

2. A. France, *Les dieux ont soif*, op. cit., p. 433.

3. V. Hugo, *Quatrevingt-treize*, op. cit., p. 198.

1. *Ibid.*, p. 200.

2. J. Michelet, *Histoire de la Révolution française*, op. cit., t. I, p. 822-823.

3. A. Dumas, *La Comtesse de Charny*, op. cit., p. 866-867.

à la Constituante contre le roi, d'une remarquable habileté, est qualifié d'« ingénieux et neuf » par Michelet¹, alors que Dumas ne voit dans l'ironie de l'argumentation qu'une cauteleuse prudence caractéristique du personnage². Même jugement sans appel lorsque Robespierre refuse de s'affirmer nettement républicain : « C'était un homme qui se compromettrait rarement que M. de Robespierre³ » (Michelet ne voyait là que « notable prudence »). D'où la surprise du lecteur en découvrant le pouvoir qu'exerce la parole de l'Incorruptible sur les Jacobins. Tel discours électrise la foule, en mêlant affabulations mélodramatiques, larmoiement à la Rousseau et appels au sacrifice de Décimus :

Quand Robespierre parlait de lui-même, il arrivait à une certaine éloquence. À cette idée que le vertueux, que l'austère Robespierre court un si grand danger, on sanglote. « Si tu meurs, nous mourrons tous avec toi ! » crie une voix. « Oui, oui, tous, tous ! » répètent en chœur les assistants, et les uns étendent la main pour jurer, les autres tirent l'épée, les autres tombent à genoux, les bras levés au ciel. On levait beaucoup les bras au ciel dans ce temps-là, c'était le geste de l'époque. Voyez plutôt le *Serment du Jeu de Paume* de David⁴.

Dumas réécrit la scène d'après Michelet⁵, mais il opère des réajustements significatifs. Alors que l'historien cite le passage le plus touchant, le romancier se contente de décrire l'effet produit : ellipse qui confère à la parole une puissance quasiment magique. Par ailleurs, Michelet précise que l'interruption pleine de « sensibilité naïve » (« Nous mourrons tous avec toi ! »), qui décide du succès d'émotion, est due à Camille Desmoulins, professionnel de la presse ; rien de tel chez Dumas, qui préfère voir là une réaction spontanée de la foule électrisée par la péroraison. Le commentaire final rend hommage à la réactivation oratoire de l'épisode fondateur du Jeu de paume : la Révolution a déjà, en 1791, sa propre légende qui irrigue son éloquence.

La sensibilité larmoyante qu'adopte volontiers Robespierre est inséparable de l'autre versant, agressif, de son éloquence. Les

1. J. Michelet, *Histoire de la Révolution française*, op. cit., t. I, p. 682.

2. A. Dumas, *La Comtesse de Charny*, op. cit., p. 742.

3. *Ibid.*, p. 740.

4. *Ibid.*, p. 733-734.

5. J. Michelet, *Histoire de la Révolution française*, op. cit., t. I, p. 623-624.

romanciers choisissent en général de résumer en un seul épisode sa stratégie oratoire : un discours long, plein d'allusions vagues et terribles, s'achevant abruptement sur une conclusion *ad hominem* frappant d'aplomb l'adversaire. Hugo synthétise en une séquence unique ce type de pugilat, ce qui lui permet de caractériser l'antagonisme essentiel, viscéral, opposant Robespierre à Danton¹ : à la rhétorique gourmée de l'orateur (« Que [les traîtres] regardent au-dessus de leur tête, et ils y verront le glaive de la loi ») répond le mépris goguenard de Danton affalé sur son banc, « la face au plafond » ; aux apostrophes foudroyantes et réitérées réplique le complet blagueur : « Cadet Roussel fait des discours / Qui ne sont pas longs quand ils sont courts. » Du désamorçage de la Terreur par le rire...

Ce qui définit le discours terroriste est d'ailleurs moins son contenu propre que le fanatisme qu'il induit – à cet égard, l'abbé Guadin est un spécialiste hors pair : rien d'étonnant pour un homme d'Église formé par les jésuites. Robespierre, à la fois prêtre et grand inquisiteur, tire de cette fascination le pouvoir trouble de son éloquence. Dans *Les dieux ont soif*, Anatole France propose une analyse méthodique de ce processus d'aliénation. Écoutant l'Incorruptible foudroyer Brissot et les conspirateurs girondins, Évariste Gamelin se sent accéder à une forme supérieure de vérité républicaine :

À la voix du sage, il découvrirait des vérités plus hautes et plus pures ; il concevrait une métaphysique révolutionnaire, qui élèverait son esprit au-delà des grossières contingences, à l'abri des erreurs des sens, dans la région des certitudes absolues. Les choses sont par elles-mêmes mêlées et pleines de confusion ; la complexité des faits est telle qu'on s'y perd. Robespierre les simplifiait, lui présentait le bien et le mal en des formules simples et claires. Fédéralisme, indivisibilité : dans l'unité et l'indivisibilité étaient le salut ; dans le fédéralisme, la damnation. Gamelin goûtait la joie profonde d'un croyant qui sait le mot qui sauve et le mot qui perd².

Le fanatisme naît paradoxalement de l'impérieuse passion de la vérité que seule la métaphysique peut satisfaire. L'ensemble du récit montre l'emprise progressive du discours terroriste sur les pensées, les actes et finalement la personne même de Gamelin. Dans un

1. V. Hugo, *Quatrevingt-treize*, op. cit., p. 215-216.

2. A. France, *Les dieux ont soif*, op. cit., p. 538.

premier temps, les réquisitoires de Robespierre émigrent de la salle des Jacobins à la cuisine de Gamelin ; le jeune homme explique à sa mère que la disette qui accable Paris est due aux « complots des brissotins, [aux] trahisons des Pétions et des Roland¹ ». Cet envahissement de l'espace privé prélude à une mainmise plus intime : tout le chapitre XX reproduit, au discours direct, le flux des réflexions du juré Gamelin, monologue intérieur préformaté par le discours du maître. Dernière étape : la perception du réel se trouve informée (déformée) par la rhétorique de Robespierre, si bien que le récit de la fête de l'Être suprême est lui-même contaminé par le discours dont la cérémonie marque le triomphe : « Ô pureté ! ô douceur ! ô foi ! ô simplicité antique ! ô larmes de pitié ! ô rosée féconde ! ô clémence ! ô fraternité humaine² ! »

C'est l'éloquence de Saint-Just qui figure toutefois l'absolu de la rhétorique terroriste. Dumas accorde au jeune homme un début fou-droyant sur la scène romanesque : « Ce fut un discours atroce que celui que prononça ce beau jeune homme pâle aux lèvres de femme. [...] Il parla ainsi pendant une heure, sans s'animer, sans s'échauffer, avec une voix de rhéteur, des gestes de pédant, et à la fin de chaque phrase, revenaient ces mots qui tombaient d'un poids singulier, et qui produisaient chez les auditeurs un ébranlement pareil à celui de la guillotine : "Il faut le tuer !" / Ce discours fit une sensation horrible³. » Là où Micheler analyse la portée politique des maximes impitoyables de l'orateur, Dumas se contente de faire de son discours une préfiguration en acte de la Terreur. L'impact du discours rend compte d'une violence dépassant de loin les effets raisonnés de la parole : sidération qui constitue un (angoissant) au-delà de la rhétorique.

Cette part de la rhétorique irréductible au discours constitue justement la dimension pragmatique de l'éloquence, que le roman de la Révolution se propose de modéliser. Le génie d'un grand orateur se marque d'abord par sa capacité à maîtriser un auditoire. Dumas, après bien d'autres, prête cette toute-puissance à Mirabeau. Alors que toute la ville crie « la grande trahison de M. de Mirabeau », alors que Barnave vient d'occuper deux heures la tribune par un réquisitoire

flandreux, le fauve acculé se dégage d'un seul coup, magistralement : « Je savais bien, cria-t-il, qu'il n'y avait pas loin du Capitole à la roche Tarpéenne¹ ! » Nul besoin de citer la suite du discours : l'autorité du génie et sa puissance de frappe suffisent à réduire l'adversaire au silence. Autre ethos, autres mœurs. Inversement, l'historien suit son cours en laissant dans ses marges d'innombrables discours mort-nés, retardataires ou irrécupérables, tragiquement déconnectés du présent en acte. Sur le point d'être traduit devant le Tribunal révolutionnaire, le père Longuemare prépare avec soin sa défense : « Il citait saint Grégoire le Grand et saint Irénée, produisait des articles nombreux de droit canon et des paragraphes entiers des Décrétales². » Rhétorique morte qui ne peut que susciter l'incompréhension et le rire.

Peuple, éloquence, Révolution

En confiant des rôles de premier plan aux orateurs de génie, le roman opère une double réduction idéologique : il met en évidence la fonction éminente des grands hommes capables d'encadrer l'élan révolutionnaire et minimise de ce fait la naissance d'une conscience politique dans le mouvement collectif qui fait de la France une nation. Une révolution faite par des orateurs de génie semble pouvoir, dans une certaine mesure, se passer de l'initiative populaire. Ce qui pose une question décisive : existe-il une éloquence populaire en prise directe sur l'événement ? Problème d'actualité tout au long du XIX^e siècle.

D'où l'intérêt que la fiction porte aux tribunes des clubs, lieux de rencontre entre la grande éloquence et la foule insurgée. Devant un auditoire plus populaire, les députés peuvent laisser libre cours à leurs émotions. C'est à la tribune des Jacobins que, pour la première fois, se manifeste avec éclat le génie de la Gironde ; Brissot exige le jugement du roi en un discours qui transporte l'auditoire — Dumas reprend mot à mot le témoignage de Mme Roland qui assista à la scène : « Un souffle passa sur l'assemblée, le souffle ardent de la Gironde, ressenti pour la première fois. "Ce ne furent pas des applaudissements, dit Mme Roland, qui était présente, ce furent des

1. *Ibid.*, p. 443.

2. *Ibid.*, p. 592.

3. A. Dumas, *La Comtesse de Charny*, op. cit., p. 1187-1188.

1. *Ibid.*, p. 413.

2. A. France, *Les dieux ont soif*, op. cit., p. 579.

cris, des transports. Trois fois, l'assemblée entraînée s'est levée tout entière, les bras étendus, les chapeaux en l'air, dans un enthousiasme inexprimable. Pétisse à jamais quiconque a ressenti ou patragé ces grands moments, et qui pourrait encore reprendre les fers¹ ! »

Les clubs, comme les tribunes publiques de l'Assemblée et le relais de la presse, diffusent largement les modèles d'éloquence que consacre chaque période de la Révolution. Nommé juré au Tribunal révolutionnaire, Évariste Gamelin, interpellé à la tribune des Jacobins, répond avec l'inflexibilité qu'il emprunte à son idole Maximilien : « Je suis magistrat. Je ne relève que de ma conscience. Toute promesse que je vous ferais serait contraire à mon devoir. Je dois parler au Tribunal et me taire partout ailleurs. Je ne vous connais plus. Je suis juge : je ne connais ni amis ni ennemis². » Inversement, le refus de l'engrenage meurtrier de la Terreur pousse l'officier Gérard à rejeter la théâtralité néoclassique qui règne en 1793 : « Il redouterait, par-dessus tout, de se monter déclamatoire. Il chercha comment s'accuser sans trop d'éclat, sans donner une scène [...]. Le geste de rendre l'épée lui parut être théâtral, en sorte que, en se retournant, il la déposa sur l'aurel³. » Au verbeux réquisitoire qu'entame le président du Tribunal révolutionnaire, Gérard répond sèchement : « Prenez ma vie, mais promptement : la mort sans phrases⁴. »

À cet égard, les tribunes populaires sont aussi de possibles lieux de rédemption pour l'éloquence de la liberté, dévoyée par le fanatisme terroriste et les logiques inexpiables des combats politiques. C'est à la tribune des Jacobins que le patriote Trubert défend une idée humaniste de la République : « Citoyens, dit-il d'une voix faible et un peu haléte, étrangement pénétrante [...] ne peut-on veiller au salut public sans jeter partout la suspicion ? N'y a-t-il plus de talents ni de vertus à la Convention ? Robespierre, Couthon, Saint-Just ne sont-ils pas des hommes honnêtes ? Il est remarquable que les propos les plus violents sont tenus par des individus qu'on n'a jamais vus combattre pour la République ! Ils ne parleraient pas autrement s'ils voulaient la rendre haïssable⁵. » Paroles qui valent testament, et

en tirent leur force de vérité : c'est presque d'ouïr-tombe que ce modeste martyr légue ces paroles de vie à l'avenir.

Sans être des professionnels de la parole, la plupart des orateurs improvisés qui peuplent la scène romanesque sont des instruits — pour des raisons évidentes de réalisme. D'où la nécessité d'inventer des dispositifs obliques mettant en scène une parole authentiquement populaire. La révolution de 1848 et surtout l'insurrection ouvrière de Juin font de ce débat une question d'actualité : on comprend que Dumas, qui écrit *Angé Pitou* et *La Comtesse de Charry* en 1850-1853, ait abordé frontalement la question en inventant deux dispositifs concurrents.

Le premier consiste à investir un personnage très secondaire chez Michelet, l'orateur populaire Gonchon¹, d'une dignité de prophète. Lors de la prise de la Bastille, Gonchon, « le Mirabeau du peuple », insufflé à la foule son enthousiasme sacré : « — Nous n'y arriverons jamais, murmura [Billot]. / — Et pourquoi n'y arriverons-nous jamais ? dit une voix près de lui. / Billot se retourna et vit un homme à mine farouche, vêtu de haillons, et faisant étinceler ses yeux comme deux étoiles. / — Parce qu'il me paraît impossible de prendre une pareille masse par la force. / — La prise de la Bastille, dit l'homme, n'est point un fait de guerre, c'est un acte de foi : crois, et tu réussiras². »

On aura reconnu la célèbre formule de Michelet : « L'attaque de la Bastille ne fut nullement raisonnable. Ce fut un acte de foi³. » En la confiant à Gonchon, le romancier fait de ce Mirabeau des rues l'expression de la conscience politique du peuple, devenu son propre historien — et prophète de son prochain avènement. C'est Gonchon encore qui, au plus fort des combats, jette la parole anonyme que Michelet prête au peuple tout entier⁴ : « Nos cadavres serviront du moins à combler les fossés ! » C'est Gonchon enfin qui prédit l'échec des négociations, avec l'autorité d'un prophète — avant de dénoncer, d'un seul mot, le gouverneur de la Bastille à la vengeance populaire⁵.

1. A. Dumas, *La Comtesse de Charry*, op. cit., p. 739 ; source : J. Michelet, *Histoire de la Révolution française*, op. cit., t. I, p. 680.

2. A. France, *Les dieux ont soif*, op. cit., p. 501.

3. É. Bourges, *Sous la hache*, op. cit., p. 1047.

4. *Ibid.*, p. 1048.

5. A. France, *Les dieux ont soif*, op. cit., p. 502.

1. J. Michelet, *Histoire de la Révolution française*, op. cit., t. I, p. 855 notamment.

2. Dumas, *Angé Pitou*, op. cit., p. 779-780.

3. Michelet, *Histoire de la Révolution française*, op. cit., t. I, p. 145.

4. *Ibid.*, t. I, p. 155, repris dans A. Dumas, *Angé Pitou*, op. cit., p. 792.

5. A. Dumas, *ibid.*, p. 795, 806.

Autre possibilité : ériger un personnage fictif au rang de porte-parole des masses. Chez Dumas, ce rôle est assumé par Billot, riche fermier beauceron plein de bon sens quoique illettré, qui entre en Révolution avec la prise de la Bastille. Après Varennes, le Girondin Brissot vient proposer au peuple réuni au Champ-de-Mars une pétition lourde de sous-entendus orléanistes : Billot, « un homme paraissant appartenir à la classe populaire par son costume et par ses manières, d'une franchise [touchant] à la violence », l'inrompt avec véhémence : « On trompe le peuple ! » Ce même Billot, qualifié par le récit d'« instinct des masses », dicte la formule comminatoire finalement adoptée.

Ces figures symboliques ne parviennent pas à dissimuler, chez Dumas, une persistante inquiétude : le peuple de 1789 (et de 1848) est-il capable de conquérir sa juste place dans l'espace du débat public, et d'y assumer un rôle actif ? La Révolution française commence dans le village d'Haramont par la diffusion des œuvres du docteur Gilbert, grâce à son ami Billot. Le fermier illettré confie la lecture publique de l'ouvrage à son fidèle serviteur Ange Pitou, lequel monte sur un tonneau et, de cette tribune improvisée, harangue les travailleurs de la ferme réunis par le maître de maison. C'est un succès, mais le com-mentaire du romancier est largement mitigé : « Il est à remarquer que les gens du peuple, et j'oserai presque dire les hommes en général, écoutent avec d'autant plus d'attention qu'ils comprennent moins. Il est évident que le sens général de la brochure échappait aux esprits les plus éclairés de la rustique assemblée, et à Billot lui-même. Mais au milieu de cette phraséologie obscure passaient, comme des éclairs dans un ciel sombre et chargé d'électricité, les mots lumineux d'in-dépendance, de liberté et d'égalité. Il n'en fallut pas davantage ; les applaudissements éclatèrent¹. » Ce succès n'indique pas la naissance d'une authentique conscience politique.

La question de l'éloquence populaire, dans tous les sens du terme, est centrale en ce qu'elle engage la définition même de la Révolution. Dans *Les Chouans*, le sermon de l'abbé Guclin, prélude à la bénédiction des fusils, est à même de frapper un auditoire fruste, voire barbare. La clairière illuminée par la lune ressuscite l'espace sacré du christianisme primitif et persécuté, véritable ressourcement pour la

foi. La prédication elle-même est un chef-d'œuvre d'énergie et de savante rusticité : « Lorsque le psaume des morts fut achevé, l'abbé Guclin continua d'une voix dont la violence allait toujours en croissant, car l'ancien jésuite n'ignorait pas que la véhémence du débit était le plus puissant des arguments pour persuader ses sauvages auditeurs¹. » Calcul judicieux en effet, puisque l'abbé parvient à jeter un charme sur la foule des paysans littéralement envoûtés, et désormais résolus à vaincre ou à mourir. Certes, il s'agit de Bretons fanatiques et dépourvus de toute instruction : mais est-il d'autre moyen de parler aux foules ? Autrement dit : le peuple est-il bien l'auteur de la Révolution ?

Ainsi, l'éloquence révolutionnaire, parce qu'elle se veut résolument performative, pose l'inquiétante question de la violence inhérente à la parole. La Terreur peut-elle se définir comme le plus cauchemardesque des dommages collatéraux causés par une rhétorique dévoyée ? Inversement, peut-on s'en préserver par une police attentive du discours – celle-là même qui, au XIX^e siècle, tente de fonder l'éloquence parlementaire moderne ?

Écrit après le traumatisme de la débâcle et de la Commune, hanté par le déchaînement de violence qui a marqué la Semaine sanglante, *Quatrevingt-treize* interroge au premier chef la responsabilité personnelle des hommes engagés dans l'événement. Le grandiose développement consacré à la Convention, ce « point culminant de l'histoire », souligne les pouvoirs de la tribune : « Une voix dans la montagne suffit pour déclencher l'avalanche. Un mot de trop peut être suivi d'un écroulement. Si l'on n'avait pas parlé, cela ne serait pas arrivé². »

Révolutionner la langue

Écrivains, penseurs et intellectuels, dès le début du XIX^e siècle, s'accordent à constater qu'une fracture linguistique irrémédiable vient de se produire : la Révolution a « touché à la langue³ ». En 1801, Louis-Sébastien Mercier, sagace observateur du Paris révolutionnaire, publie un ouvrage au titre significatif : *Néologie. Vocabulaire*

1. H. de Balzac, *Les Chouans*, op. cit., p. 1118.

2. V. Hugo, *Quatrevingt-treize*, op. cit., p. 214-215.

3. Ph. Dufour, « Avant-propos », *La Pensée romantique du langage*, Paris, Seuil, « Poétique », 2004.

*des mots nouveaux, à renouveler, ou pris dans des acceptions nouvelles*¹. À leur retour d'émigration, nombre d'aristocrates regrettent l'art passé de la conversation et déplorent la vulgarité des innovations linguistiques que les *Actes des Apôtres* dénonçaient déjà comme autant de scandales : « Les solécismes et les barbarismes, jadis proscrits par les solitaires de Port-Royal, n'osaient presque plus se monter. Ils attendaient patiemment la Révolution; et, quand le moment est venu, tous nos académiciens leur ont ouvert la porte et ont affranchi par eux la langue française, cette ancienne esclave de Racine et de Boileau². » Autre dégât collatéral : les mots eux-mêmes, pervertis et dénaturés par les abus auxquels la période révolutionnaire les a soumis, sont désormais entrés dans l'ère du soupçon; après les déstabilisations du discours terroriste et les hypocrisies du despotisme napoléonien, nul ne peut plus savoir, sans examen préalable, ce que parler veut dire.

Ce traumatisme linguistique est d'autant plus violent que le XIX^e siècle ne cesse de le revivre. Dès la Restauration, Chateaubriand voit dans l'espace public une discordante cacophonie de langages affrontés, où se manifeste d'ailleurs la paradoxale vitalité des idiotismes révolutionnaires : « Chacun aussi savait mal le langage constitutionnel; les royalistes faisaient des fautes grossières en parlant Charte; les impérialistes en étaient encore moins instruits; les conventionnels, devenus tour à tour comtes, barons, sénateurs de Napoléon et pairs de Louis XVIII, retombaient tantôt dans le dialecte républicain qu'ils avaient presque oublié, tantôt dans l'idiome de l'absolutisme qu'ils possédaient à fond³. » Par la suite, chaque insurrection ressuscite le souvenir de la langue de 1789 et de 1793. Sous la monarchie de Juillet comme au début de la Troisième République, alors même que s'invente une théorique parlementaire « moderne » très différente des pratiques de 1789-1794, les échanges conservent la mémoire politique de la langue révolutionnaire; le phénomène connaît un pic d'intensité

en 1848. Juste avant la révolution de Février, Lamartine lance à ses contradicteurs : « On nous dit que nous sommes corrompus, dites que nous sommes des traîtres, vous parlerez comme on parlait en 1792, 1793 et 1794¹. »

Lorsque le roman de la Révolution, comme toutes les fictions historiques de la période, se fait sociolinguiste, ce n'est pas seulement par vocation archéologique : les problématiques engagées, ainsi que les clivages mis au jour, se révèlent d'une actualité troublante, au moment où la littérature s'interroge sur ses rapports avec les usages sociaux de la parole.

Anciens régimes de la langue

Le séisme révolutionnaire fait apparaître, avec une soudaine brutalité, le clivage qui sépare la langue française des Lumières, adoptée par les nouvelles élites politiques, des usages mémoriaux (ou censément tels) encore en vigueur dans les zones rurales, périphériques ou enclavées : patois et langues régionales manifestent les résistances des cultures locales, dont l'obstinée survivance s'oppose à l'unité qui définit désormais la nation. Les romans enregistrent la lente agonie d'anciens régimes de la langue, mais aussi les divisions inconciliables que révèle leur profond enracinement.

C'est naturellement aux confins du territoire, dans la Bretagne des légendes, qu'on trouve la langue sauvage par excellence : les chouans « parl[en]t une langue morte, ce qui est faire habiter une tombe à sa pensée² ». Qu'il parle breton ou patois, le chouan reste relégué dans l'infrapolitique — Michelle Fléchar, qui pourtant parle (un peu) le français, ne comprend rien aux questions que lui pose le sergent Radoub, volontaire parisien dans le bataillon de Santerre. D'où l'emblématique chanson que Bourges prête au monstreux Caqueux, adorateur fanatique de la guillotine mais incapable de saisir quoi que ce soit des enjeux idéologiques de la guerre civile :

Mais, à ce moment, la voix du Caqueux s'éleva, chantant sa chanson :
Quet o quieu qui m'éveille
Ma qui dormé si bé? [...]

1. Voir l'introduction de l'édition de J.-Cl. Bonnet, Paris, Belin, 2009.
 2. *Actes des Apôtres*, 18 novembre 1789, pseudo-réponse de « M. de Rob... aux auteurs du n° V des *Actes des Apôtres* ».
 3. Fr.-R. Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, op. cit., t. I, p. 1099; C. Saminadaryar-Perrin, « L'Histoire au présent : l'écriture de l'actualité chez Chateaubriand (1814-1816) », in J.-M. Roulin et I. Rost (dir.), *Chateaubriand. Penser et écrire l'histoire*, Saint-Etienne, PUSE, 2009, p. 191-209.

1. A. de Lamartine, discours du 29 janvier 1848, cité d'après *Le Montieur universel*.
 2. V. Hugo, *Quatrevingt-treize*, op. cit., p. 229.

Puis la porte s'ouvrit, l'idiot parut sur le seuil, et vint se placer à la barre, en regardant de tous côtés, comme étonné, sans que la vue du tribunal [révolutionnaire] l'intimidât.¹

Incapable de participer aux échanges délibératifs, le chouan en est resté aux usages magiques de la parole, lequel contredit l'ambition rationaliste des Lumières. Dans *Sous la hache*, la Grande-Jacquine, Sibylle surgie du fond des âges, possède « une bande de parchemin où étaient écrits certains mots qui guérissaient l'hydrophisie² » (le discours indirect libre accentue l'étrangeté de cette croyance archaïque) ; traduite comme le Caqueux devant le Tribunal révolutionnaire, elle se distingue de l'idiot par sa bonne connaissance des pièges et sorcelleries auxquels la législation républicaine l'expose : « La Jacquine pensa que tout ce qu'elle dirait serait consigné dans ce livre (lequel, sans doute, contenait les noms de ceux marqués du signe de la Bête), et ses mots, fixés par écrit, l'asserviraient à ces fils de Caïn. Ses ennemis trompaient Dieu, et ses paroles perverses par la malice du Démon témoigneraient contre elle au jour du jugement³. »

Ces langues et parois, dépositaires d'une culture archaïque fondée sur l'oralité, sont désormais condamnés par l'histoire ; à cette mort annoncée répond l'aphasie subite de groupes sociaux déconnectés du mouvement du siècle, auxquels la Révolution s'attaque frontalement – notamment le clergé régulier, dissous de fait par la fermeture des couvents et des monastères. Arraché à sa communauté où il a passé l'essentiel de son existence, le père Longuemare n'entend pas la langue que parlent ses contemporains, qu'il s'agisse des innovations révolutionnaires ou de la langue des Lumières qu'emploie le vieux Brotteaux : « Monsieur, dit le père Longuemare, ne parlez point de la nature : vous ne savez ce que c'est. [...] Vous ne pouvez pas le savoir, puisque vous n'avez pas de religion et que la religion seule nous enseigne ce qu'est la nature, en quoi elle est bonne et comment elle a été dépravée. Au reste, ne vous attendez pas à ce que je vous réponde⁴. » L'incompréhension est d'ailleurs réciproque ; on s'obstine à qualifier le père Longuemare de capucin, malgré ses dénégations répétées... Rien d'étonnant à ce que ce personnage désormais sans

voix renonce à plaider sa cause devant le Tribunal révolutionnaire, alors qu'il a passé ses journées de captivité à rédiger son apologie et celle de son ordre !

D'importants enjeux de pouvoir sont à l'œuvre dans ces affrontements linguistiques. Le latin d'Église résume l'obscurantisme méthodique qui règne sur les campagnes dévotes ; les chouans attachent un pouvoir mystérieux, d'ordre magique, au latin de leurs prières – malgré l'évident effet contre-productif de telles croyances : « Le Maréchal essayait, tout en parant les coups de l'officier, de réciter *Ave Maria*. Mais le choc des épées lui troublait la cervelle, et un *Ave Maria* arrivé vers le milieu de sa prière, il ne savait pas continuer. / Ce fait prit pour Goule-Sabrée une étrange et sinistre importance. Il se jugea damné, abandonné de Dieu ; une faiblesse le prit¹. » Instrument d'asservissement, le latin d'Église concentre et manifeste les pouvoirs du clergé, qui seul, par l'accès au séminaire, peut acculturer les enfants pauvres des campagnes françaises – à condition qu'ils renoncent à toute indépendance d'esprit, donc à toute parole personnelle ; le bien nommé abbé Fortier, armé d'une emblématique féroce, réduit au silence le malheureux Pitou : « — *Quid virtus ? quid religio ?* [...] / — *Nescio*, dit l'enfant], espérant qu'il se ferait pardonner son ignorance en avouant cette ignorance en latin. / — Tu ne sais pas ce que c'est que la vertu ! s'écria l'abbé suffoquant de colère ; tu ne sais pas ce que c'est que la religion ! / — Je le sais bien en français, répliqua Ange, mais je ne le sais pas en latin². »

Pensée comme intellectuellement et politiquement nécessaire par les élites progressistes de la Révolution, la disparition des langues régionales signifie aussi l'anéantissement d'une authentique culture populaire, transmise de temps immémorial – dont la modernité d'un XIX^e siècle industriel, qui précipite l'exode rural, est appelée à reconstruire la richesse patrimoniale, non sans nostalgie. Balzac invite à voir dans les paysans bretons les descendants des premières races qui ont fait la France – l'étymologie en témoigne : « Le mot *gens*, que l'on prononce *gâ*, est un débris de la langue celtique³. » C'est par un véritable travail de paléographie que Bourges prépare son roman *Sous la hache*, traquant dans d'anciennes archives les traces d'« un monde absolu-

1. É. Bourges, *Sous la hache*, op. cit., p. 1045-1046.

2. *Ibid.*, p. 970.

3. *Ibid.*, p. 1014.

4. A. France, *Les dieux ont soif*, op. cit., p. 480

1. É. Bourges, *Sous la hache*, op. cit., p. 964.

2. A. Dumas, *Ange Pitou*, op. cit., p. 658.

3. H. de Balzac, *Les Chouans*, op. cit., p. 917.

ment diffèrent du nôtre, et dont les histoires officielles ne donnent pas la moindre idée¹ — monde archaïque dont les chouxans sont les derniers héritiers. Rendre justice à l'histoire des vaincus exige de leur rendre la parole — l'histoire de *Un prêtre marié* est narrée par « un conteur sans égal [qui] continuait en pleine civilisation la tradition des anciens thapsodes », parlant « un parois d'une poésie sublime » et se servant, « en maître, de ces idiomes primitifs, tués et déshonorés par les langues, leurs filles particides et jalouses² ». Maître Tainnebouy, narrateur enclâssé qui raconte l'histoire de *L'Ensorcelée*, s'exprime lui aussi « dans son parois de mors et d'idées³ » dont le romancier insère dans son discours quelques éléments significatifs : pour évoquer une culture assassinée, il faut ressusciter la langue qui la porte, celle que parle par exemple la Malgaigne, qui, malgré son inculture, frappe Néel (et le lecteur) par « l'élévation soutenue de son langage⁴ ».

Autre univers linguistique naufragé : la langue de la conversation, qui disparaît progressivement avec l'émigration et la fin des salons littéraires. Avant que le « stupide dix-neuvième siècle » ne construise une mythologie nostalgique autour de cette culture pré médiatique et éminemment aristocratique, les romans épistolaires qui, au tournant du siècle, enregistrent à chaud l'événement tentent de ressusciter, par l'écriture, la clôture intellectuelle et sociale propice à l'épanouissement de la conversation, essentielle à la sociabilité mondaine mais aussi à la circulation des idées. *L'Émigré* en témoigne : alors que les avancées des armées révolutionnaires sur Mayence transforment les lettres de la jeune Emilie en autant de « gazettes », le retour à une paix relative permet de revenir à la langue du cœur, conçue comme instrument de connaissance et œuvre de transparence : « Je ne veux plus parler que de nous ; il semble que mon cœur ait été fermé tout ce temps [...]. Votre cœur est si pénétrant ! On n'a jamais dit, je crois, un cœur pénétrant ; mais l'esprit qui conçoit rapidement et le cœur qui sent, devine avec une même promptitude, ne peuvent-ils pas mériter la même épithète⁵ ? » Cet idéal épistolaire, issu des Lumières, a un coût ; il suppose de limiter la scène de l'énonciation au personnel romanesque « bien né ». Le fidèle serviteur du marquis

de Saint-Alban a raconté son histoire à la famille du Commandeur qui les a recueillis, mais, rappelle-t-on au jeune homme, « vous auriez dû nous en faire vous-même le récit, parce que vous vous exprimez un peu mieux que votre écuyer¹ » : le jeune homme écrit aussitôt son histoire, et c'est cette seule version dont le lecteur aura connaissance.

L'Émigré enregistre de plein fouet l'incompatibilité entre le style épistolaire du roman sentimental et les violences de l'histoire. Les personnages tentent une mise à distance par l'art de l'éllipse, de la litote et de l'euphémisation, qui apprivoise l'horreur en évitant les détails macabres : « J'abrège un récit affreux, qui ne pourrait exciter que l'horreur² », s'excuse le marquis de Saint-Alban évoquant la mort de sa fiancée, assassinée par les paysans qui pillent son château. Reste qu'à la fin du roman, la brutalité de la Terreur rompt le cercle enchanté de la conversation aristocratique. Le marquis est arrêté les armes à la main, traduit devant le Tribunal révolutionnaire et aussitôt condamné à mort — la catastrophe se marque par l'irruption, dans le roman, de la langue de 1793 : « N'ayant pas la force de vous faire un récit déchirant, j'ai fait transcrire un article de l'une des infâmes gazettes qui circulent en France ; il vous apprendra ce que ma main répugne à tracer³. »

Encore n'est-il pas certain que la conversation et son avatar épistolaire aient jamais traduit une réelle harmonie communicationnelle. Avec *Delphine*, Germaine de Staël problématisait une crise de la parole⁴. Ce roman déceptif reflète par la dislocation de la parole la progressive désagrégation de l'héroïne, mais aussi la perte de confiance dans les vertus harmoniques prêtées aux usages conversationnels ou épistolaires de la langue des Lumières.

Une langue neuve pour un monde nouveau ?

Face aux pratiques linguistiques d'Ancien Régime, la Révolution adopte une politique volontariste visant à diffuser la langue de la raison et de la liberté. Le journal apparaît comme un véhicule essentiel d'acculturation des masses ; Erckmann-Charlier en note les effets pédagogiques jusque dans les campagnes les plus reculées : « Tout ce

1. É. Bouuges, lettre du 2 novembre 1876, citée par R. Schwab, *op. cit.*, p. 132.

2. J. Barbey d'Aurevilly, *Un prêtre marié*, *op. cit.*, p. 882.

3. J. Barbey d'Aurevilly, *L'Ensorcelée*, *op. cit.*, p. 643.

4. J. Barbey d'Aurevilly, *Un prêtre marié*, *op. cit.*, p. 969.

5. G. de Sénac de Melhan, *L'Émigré*, *op. cit.*, p. 41.

1. *Ibid.*, p. 89, 81.

2. *Ibid.*, p. 81.

3. *Ibid.*, p. 419.

4. Voir L. Omacini, « Introduction », in G. de Staël, *Delphine*, *op. cit.*, p. 24.

qui se faisait, tout ce qui se disait en France était rapporté dans ces journaux, et si bien, que chaque paysan pouvait se faire une idée de notre position¹. » À ces lectures et débats publics, qui propagent les idées nouvelles et la langue qui les incarne, répond l'appropriation individuelle par la lecture privée, au sein même du foyer: « Tantôt Étienne, tantôt Marguerite ou moi prenions la *Décade*, le *Tribun du peuple*, ou la *Feuille de la République*, que nous lisions tout haut². » Aussi Michel, le narrateur, peut-il raconter son histoire et celle de la République dans la langue même qui lui a donné sens.

À cette politique de diffusion intensive des journaux (mais aussi discours et proclamations) révolutionnaires s'ajoute l'inscription de l'ordre linguistique nouveau dans maintes interactions verbales de la vie quotidienne. La parole se fait marqueur idéologique immédiat. En 1793, note Dumas, « il y avait à Strasbourg trois manières de répondre au *qui vive*? nocturne, qui toutes trois indiquaient d'une façon assez caractéristique les nuances d'opinion. / Les indifférents répondaient: *Amis*. / Les modérés répondaient: *Citoyens*. / Les fanatiques répondaient: *Sans-culottes*³. » Un dérapage linguistique peut entraîner d'irréremédiables ruptures, voire des duels à mort: « — Nous nous sommes battus... parce qu'il m'a appelé *mansieur*. / — Et tu veux qu'on t'appelle?... / — Citoyen, mordieu! dit Farraud, c'est un titre assez cher pour que nous tenions. Je ne suis pas aristocrate comme ces messieurs de l'armée du Rhin, moi. / — Tu l'entends, citoyen général, dit Falou [...] en mettant la main à la poignée de son sabre, il nous appelle aristocrates⁴. » Inversement, toute tentative de réconciliation impose de recourir à la langue de l'adversaire: « Citoyens, dit [Cadoudal] en s'adressant aux républicains, vous le voyez, je vous donne le titre que vous vous donnez vous-mêmes; mes frères, pour-suivre-t-il en s'adressant aux chouans — et je vous donne le titre sous lequel Dieu nous reçoit en son sein⁵. » Concession que l'interlocuteur peut juger scandaleuse: quand l'ancien prêtre Cimourdain, représentant de la Convention aux armées, s'avance en parlant pour haranguer les Vendéens en les appelant « mes frères », les insurgés voient là un sacrilège et une dérision insupportables.

1. Ereckmann-Chartrian, *Histoire d'un paysan*, op. cit., p. 310.

2. *Ibid.*, p. 639.

3. A. Dumas, *Les Blancs et les Bleus*, op. cit., p. 48.

4. *Ibid.*, p. 478. La scène se passe en 1797, à l'armée d'Italie.

5. *Ibid.*, p. 550.

Au-delà de l'indéniable intérêt pittoresque de ces « signes des temps », la sociolinguistique romanesque interroge les liens entre nouveaux usages de la langue et exercice du pouvoir. La novlangue révolutionnaire, dans la bouche d'une soldatesque brutale, manifeste au quotidien la dictature terroriste: voici la candide Geneviève arrêtée nuitamment par une patrouille, dans le Paris épouvanté du printemps 1793: « Que dir donc ce décret, mon Dieu? / — D'abord, on ne dit plus mon Dieu, on dit l'Être suprême. / — Pardon; je me suis trompée. C'est une ancienne habitude. / — Mauvaise habitude, habitude d'aristocrate¹. » Le tutoiement universel, les appellatifs nouveaux confèrent aux relations une brusquerie incomparable avec la politesse constitutive de la culture des élites — que retrouvent presque involontairement Lorin ou Gérard quand ils s'adressent à Geneviève ou à Rose-Manon².

À quoi s'ajoute la confusion qu'introduisent des innovations comme la réforme du calendrier. Là où l'enthousiasme de Michélet voit un chef-d'œuvre d'harmonie scientifique, philosophique et poétique, les petites gens se heurtent à d'incompréhensibles énigmes: « De peur de passer pour un mauvais citoyen, [le savetier] faisait usage du nouveau calendrier. La citoyenne Gamelin, qui aimait à voir clair dans ses comptes, se perdit dans les fructidor et les vendémiaire³. »

Enfin, les modélisations fictionnelles exposent la part d'imposture inhérente aux révolutions linguistiques — ce qui reprend un reproche souvent adressé à la rhétorique républicaine, laquelle se prétend performative alors qu'elle n'a aucune action réelle sur le monde qu'elle prétend transformer⁴. Les mots passent, les hiérarchies sociales demeurent, d'autant plus perverses qu'elles ne s'affichent plus comme telles: « En revenant chez lui, Maurice trouva son *officier*; à cette époque on n'avait plus de domestique [...]. Il le révéilla avec tous les égards qu'on doit à son semblable, lui fit tirer ses bottes, le renvoya afin de n'être pas distrait de sa pensée⁵. » Serviteurs et domestiques se rebaptisent volontiers de noms héroïques — Maurice

1. A. Dumas, *Le Chevalier de Maison-Rouge*, op. cit., p. 1258.

2. Respectivement dans A. Dumas, *ibid.*, p. 1265; É. Bourges, *Sous la hache*, op. cit., p. 1019.

3. A. France, *Les dieux ont soif*, op. cit., p. 558.

4. J.-Cl. Yon, « La Rhétorique révolutionnaire en accusation », *Révolutions et mythes identitaires. Mort, violence, mémoire*, op. cit., p. 113-130.

5. A. Dumas, *Le Chevalier de Maison-Rouge*, op. cit., p. 1273.

se fait déshabiller par un Agésilas —, mais cette promotion onomatopéique ne modifie en rien les (brutales) réalités des rapports sociaux : « — Allons, l'Endormi, approche ton falot, dit Térérél. / — Coclès ! Coclès, insista le valet d'écurie, obéissant néanmoins à l'ordre qui lui était donné sous son ancien nom¹. »

Le roman fait des usages sociaux de la langue une manifestation exemplaire du travail de l'histoire. Les cercles aristocratiques allemands évoqués dans *L'Émigré*, quoique relativement préservés de la tourmente révolutionnaire, prennent soudain conscience des pré-supposés que recouvre le lexique le plus anodin ; découvrant que la marchande de fleurs qu'elle a reçue dans son salon est la duchesse de Montjustin, Émilie remarque : « Vous avez dû trouver la figure de la duchesse intéressante et spirituelle, et à présent que je sais son état, je trouve ses manières très nobles ; mais préjugé ! préjugé ! il y a deux jours que j'aurais dit *décentes*². » Inversement, le sens intrinsèquement contre-révolutionnaire du 9 Thermidor se révèle dans le retour de formules et d'habitudes jusque-là bannis, ainsi qu'en témoignent les affectations du langage des Incroyables : « Il fallait aussi changer de langage. / Au parois grossier de 93 et au *tu* démocratique, il fallait substituer un idiomme tout miel : en conséquence, au lieu de vibrer comme les élèves du Conservatoire moderne, on supprima les *r*, qui, dans ce caradylisme philologique, faillirent être perdus à tout jamais, comme le *dattif* des Grecs. / On désossa la langue pour lui enlever son énergie, et au lieu de se donner, comme autrefois en appuyant sur les consonnes, sa *parole d'honneur*, on se contenta de sa *paole d'honneur*³. »

Prises de parole

Cette attention aux déplacements linguistiques permet aux romanciers d'interroger les clivages, et de scruter les lignes de démarcation. Une perspective apaisée envisage parfois une cohabitation pacifique entre la langue galante d'Ancien Régime et la péremptoire législation de la jeune République. Lorin, par ailleurs Jacobin décidé et républicain sincère, explique à une patrouille de forcenés pourquoi la belle Geneviève a le droit de circuler à sa guise sans laissez-passer :

1. A. Dumas, *Les Blancs et les Bleus*, op. cit., p. 50.
2. G. de Sénac de Meilhan, *L'Émigré*, op. cit., p. 122.
3. A. Dumas, *Les Blancs et les Bleus*, op. cit., p. 276.

Sur le Pinde et sur le Parnasse,
Il est décrété par l'Amour
Que la Beauté, la Jeunesse et la Grâce,
Pourront, à toute heure du jour
Circuler sans billet de passe.
— Hé ! que dis-tu de cet arrêté, citoyen ? Il est galant, ce me semble.
— Oui ; mais il ne me paraît pas péremptoire. D'abord, il ne figure pas dans *Le Moniteur*, puis nous ne sommes ni sur le Pinde ni sur le Parnasse¹.

Après quoi l'amateur de Dorat et de Parny n'hésite pas à adopter la cocarde de son chapeau pour autel de la Patrie... Quant au latin de l'Église, langue morte dans la bouche du père Longuemare et de ses semblables, il retrouve une part de sa sacralité s'il accepte un partage harmonieux de ses pouvoirs. Lors de la levée en masse, les prêtres assermentés bénissent les drapeaux « en latin, à la manière de l'Église », avant de céder la place aux élus et aux représentants municipaux : « [Chauvel] fit avancer le drapeau du bataillon, un grand drapeau tricolore, avec le bonnet de paysan en laine rouge au bout, et, les mains étendues, il le bénit à la manière constitutionnelle². » Transfert linguistique et rituel harmonieux, qui laisse deviner la nouvelle union qu'invente la France de l'avenir.

Promesse qui s'avérera illusoire, les romans de la Révolution débouchant le plus souvent sur une radicalisation tragique des conflits idéologiques : à défaut de pouvoir annihiler la langue de l'adversaire et la vision du monde qu'elle incarne, on assassine le locuteur. Lorin finit devant le Tribunal révolutionnaire, où ses vers galants (et réconciliateurs) ne convainquent nullement l'accusateur public : « L'amitié la plus pure unissait nos deux cœurs, / Elle m'aimait en frère et je l'aimais en sœur. » / — Citoyen Lorin, dit Fouquier-Tinville, la rime est mauvaise. / — Comment cela ? demanda Lorin. / — Sans doute, il y a un *s* de trop. / — Coupe, citoyen accusateur, coupe, c'est ton état³. » Ainsi de Marie Hecquet qui, cœur fidèle, « comme la Baucis du poète, fait triébir l'onde nécessaire » pour panser l'abbé de la Croix-Jugan qu'elle a sauvé d'une mort certaine, avant de se trouver confrontée aux Bleus et à la violence de leur parole — qui précède et annonce celle de leurs actes, l'argot parisien tranchant sur

1. A. Dumas, *Le Chevalier de Maison-Rouge*, op. cit., p. 1262.
2. Eickmann-Chartrain, *Histoire d'un paysan*, op. cit., p. 442.
3. A. Dumas, *Le Chevalier de Maison-Rouge*, op. cit., p. 1564.

le parois archaisant de la paysanne : « Par le diable et ses cornes ! Tu as raison, Sifflet-de-voleur [...] Il faut le tuer, comme dir le capitaine Morisset, avec l'intelligence de la chose¹. »

Ces affrontements inexpiables s'expliquent par les ravages de fanatisme qui, de part et d'autre, engagent un rapport magique à la parole et empêchent d'en faire un instrument rationnel de débat. Les admirateurs de Rousseau adoptent ainsi son style comme sa philosophie sociale. Paradoxalement, la foi dans la transparence d'une parole régénérée s'affirme dans une langue aliénée ; Élodie, confiant à Évariste Gamelin l'histoire de sa jeunesse, avoue : « J'étais imbu de philosophie ; je croyais que les hommes étaient naturellement honnêtes. Mon malheur fut d'avoir rencontré un amant qui n'était pas formé à l'école de la nature et de la morale². » Après quoi l'amoureuse jeune fille se transfigure, aux yeux du républicain exalté, en une « chère victime de la corruption monarchique³ ! »

Cette fascination pour Rousseau est renforcée par l'admiration que lui voue Robespierre, dont l'inflexible rhétorique se trouve relayée, sur tout le territoire, par les représentants en mission qui lui sont attachés. Dans *Sous la hache*, l'idéalisme républicain de Gétard se heurte à la froideur autiste d'Abline, dont la parole se calcque sur celle de l'Incorruptible – ce qui bloque instantanément toute progression dialectique dans l'entretien : « Les vrais innocents, dit Abline, qui eut recours aux généralités, comme son maître Robespierre, peuvent se passer d'indulgence... et il continuait ainsi, en phrases vides³. » Et meurtrières : Abline, adepte (aussi) des proscriptions lexicales, estime que le mot de grâce doit être banni du vocabulaire républicain... La parole de l'Incorruptible offre un modèle d'autant plus dangereux qu'elle est plus largement diffusée, et acquiert un pouvoir presque surnaturel qui en fait un substitut de la langue sacrée : « Chaque fois que Robespierre parlait à la Convention, on voyait l'impression de ce qu'il avait dit ; tous les clubs, toutes les municipalités recevaient ses discours, qu'on affichait partout, comme aujourd'hui les mandements des évêques. On aurait cru que le bon Dieu venait de parler⁴. »

1. J. Barbey d'Aurevilly, *L'Ensorcelée*, op. cit., p. 596.

2. A. France, *Les dieux ont soif*, op. cit., p. 468.

3. E. Bourges, *Sous la hache*, op. cit., p. 999.

4. Erickmann-Charrian, *Histoire d'un paysan*, op. cit., p. 639.

Ces aliénations linguistiques sont l'indice d'un pouvoir terrifiant de la langue peu comparable avec l'idéal d'une libération de la pensée et de la parole. L'insistance sur ces phénomènes de dévoilement révèle un malaise face à une question non résolue : la Révolution, qui ruine sans recours les cultures traditionnelles portées par les parois, n'est pas pleinement parvenue à rendre audible, dans l'espace public, la parole du peuple. Plus précisément, si avocats, écrivains et prêtres ont largement investi la scène parlementaire, les catégories socio-économiques moins favorisées, paysans et artisans, ont du mal à se faire entendre dans les pages des romans de la Révolution.

Militante et volontiers didactique, l'*Histoire d'un paysan* explicite les différentes étapes sanctionnant l'émergence – lente et difficile – de la parole du peuple au travers de la chanson. Le père du narrateur, Michel, est un paysan illettré et résigné ; écrasé par la misère, il ne parvient à exprimer sa douloureuse histoire qu'au travers de l'air des *Paysans* : « Il chantra [...] d'une voix si douce et si triste, qu'on croyait voir nos pauvres vieux, dans les anciens temps, gratter la terre en artelant leurs femmes à la charrue ; et puis les soldats pillards venir leur prendre la récolte ; et puis le feu monter sur leurs villages de paille, leurs maisons s'envoler en étincelles, leurs femmes et leurs filles entraînés dans les chemins détournés ; et la famine, la maladie, la grande pendaison... toutes les misères¹ ! » À quoi le jeune Michel, emblématique des classes montantes que va libérer la Révolution, répond par le roboratif Chant des forgerons : « Le refrain disait que le forgeron forge le fer !... Cela laissait entendre bien des choses, et l'on souriait². » Dès l'été 1789, le répertoire révolutionnaire chanté par le peuple parisien se répand dans les campagnes : le député Chauvel envoie aux villageois des Baraques le texte de la chanson « Vive le Tiers État de France », cependant que Michel entonne de vibrants *Ca ira* avant de s'enthousiasmer, au moment de la levée en masse, pour *La Marseillaise*. Dernière étape de cette progressive émancipation : le peuple devient lui-même l'auteur des chansons racontant sa propre histoire. « Toute la révolution était dans cette carmagnotte ; on y ajoutait un couplet chaque fois qu'il arrivait quelque chose de nouveau³. »

1. *Ibid.*, p. 253.

2. *Ibid.*, p. 254.

3. *Ibid.*, p. 281, 312, 402 et 445.

Cette prise de parole sanctionne la victoire du peuple sur le mutisme imposé par l'ordre ancien. Ange Pitou, qui avant 1789 était réduit au silence par le latin terroriste de son maître l'abbé Fortier, revient de Paris en vainqueur de la Bastille – et en orateur capable de défendre (en français, latin et grec!) la grandeur des principes révolutionnaires : « Du temps que j'étais chez vous, monsieur l'abbé, vous m'abrutissiez; parce que par votre despotisme vous refouliez dans mon intelligence et dans ma mémoire tout ce que la liberté en a fait sortir depuis [...]. Ne m'injuriez pas. *Contumelia non argumentum*¹. » Toute l'*Histoire d'un paysan* est centrée sur cette progressive accession à la parole que met en abyme la conclusion de la troisième partie intitulée « 1793. L'an I de la République ». Ces pages s'ouvrent sur une lettre du conventionnel Chauvel, défendant l'arrestation des Girondins par les mots mêmes de Robespierre justifiant la Terreur; puis est insérée une deuxième lettre, celle du forgeron maître Jean, d'un style beaucoup plus simple, s'ouvrant sur « Salut et fraternité » et finissant par « Vive la République! »; enfin, le narrateur principal, Michel Bastien, reprend la parole pour s'adresser à ses « amis » lecteurs avant de signer² : « À la femme du Valtin, 25 février 1869 » (anniversaire de la révolution de 1848...).

Caractéristique de la « pensée romanesque du langage » propre au XIX^e siècle, l'attention aux mutations sociohistoriques de la langue acquiert, dans les romans de la Révolution, une place prépondérante. Les usages sociaux de la parole sont d'abord révélateurs du travail de l'histoire, en ce qu'ils enregistrent en direct les incessantes reconfigurations propres à la période : aux langues déclinantes ou assassinées répond l'affirmation de discours émergents et de nouveaux locuteurs à la conquête de l'espace public. Les clivages ainsi manifestés contiennent d'ailleurs à travailler sourdement la société contemporaine des romanciers : la question des rapports entre langue et pouvoir, et (incidemment) littérature et discours politique, reste d'une brûlante actualité, du règne des prophètes romantiques aux traumatismes de 1848 et à la difficile consolidation de la Troisième République. Et le passage au premier plan de la question sociale, en des termes certes très différents de ceux de 1789 ou 1793, ravive une interrogation

essentielle : comment assurer l'émergence, dans l'espace public, d'une parole politique authentiquement populaire ?

« Peu de jours après Thermidor, un homme, qui vit encore et qui avait alors dix ans, fut mené par ses parents au théâtre, et à la sortie admira la longue file de voitures brillantes qui, pour la première fois, frappaient ses yeux. Des gens en veste, chapeau bas, disaient aux spectateurs sortants : "Faut-il une voiture, *mon maître*?" L'enfant ne comprit pas trop ces termes nouveaux. Il se les fit expliquer, et on lui dit seulement qu'il y avait eu un grand changement par la mort de Robespierre¹. »

1. A. Dumàs, *Ange Pitou*, op. cit., p. 1124-1125.
2. Erckmann-Chatrian, *Histoire d'un paysan*, op. cit., p. 614-615.

1. J. Michelet, *Histoire de la Révolution française*, op. cit., t. II, p. 990.